

Alors que les nouveaux périmètres régionaux viennent d'être définis, il pourrait être légitime de se poser la question de l'opportunité d'une approche des systèmes d'exploitation à l'échelle du Massif Central.

Ce travail démontre la pertinence de cette analyse tant au niveau géo-climatique que socio-économique. En effet, le Massif central est une entité cohérente qui, au travers de ses filières principalement d'élevage, pèse au niveau national voire européen. La typologie Inosys par son approche globale met particulièrement en évidence les particularités des exploitations de notre Massif.

Outre les aspects descriptifs servant de références au conseil en élevage, cette contribution doit servir de socle aux réflexions de la future PAC. Ces modèles serviront de base pour la réalisation de travaux de prospective en simulant les diverses hypothèses et permettront ainsi aux acteurs de se concentrer sur les enjeux essentiels.

Cette publication illustre également le partenariat mené entre les services de la DRAAF et la profession agricole. Je tiens particulièrement à remercier le SRISET Auvergne-Rhône-Alpes pour son implication dans ce projet.

Tony CORNELISSEN
Président du SIDAM

Octobre 2016

L'agriculture du Massif central

*vue
par la typologie INOSYS*

Le Massif central : une terre d'élevage

En 2010, le recensement agricole a comptabilisé au total 72 408 exploitations agricoles présentes dans le Massif central, dont 57 464 qui ont été considérées comme professionnelles* du fait de leur activité. Ces exploitations professionnelles constituent l'échantillon étudié de la typologie INOSYS.

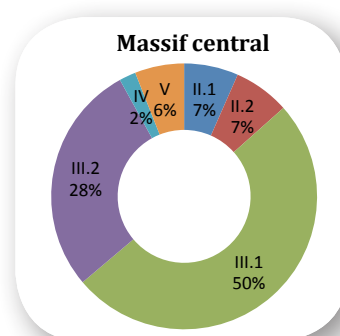
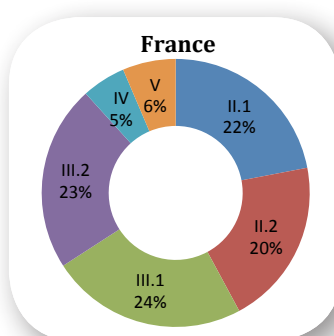
Dans le Massif central, les systèmes d'élevages sont dominants, représentant 86 % des exploitations agricoles, soit 24 % de plus qu'à l'échelon national. Cette prédominance de l'élevage induit une faible présence des systèmes de grandes cultures et de cultures pérennes par rapport à ce que l'on observe dans une approche « France entière ».

A noter que les élevages ruminants viande (spécialisés ou diversifiés) sont les plus représentés dans le Massif central, capitalisant la moitié des exploitations du massif. Cette proportion est deux fois supérieure à ce qui est constaté au niveau français.

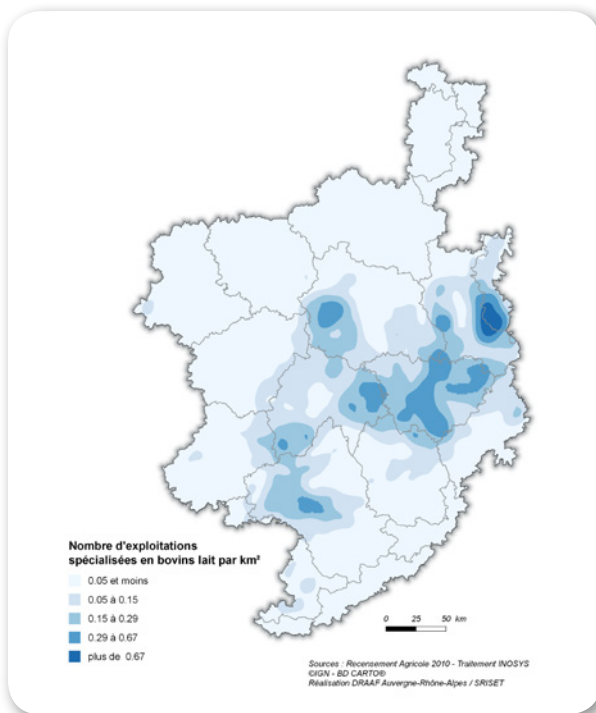
* Voir définition sur la dernière page du document

Six grands types d'exploitations vus par la typologie INOSYS					
	Codes INOSYS	Nombres d'exploitations dans le Massif central	%	Nombres d'exploitations en France	%
Grandes cultures et légumes de plein champ	II.1	3 677	7 %	84 164	22 %
Cultures pérennes ou spécialisées	II.2	3 796	7 %	77 080	20 %
Elevages viande (spécialisés et polyculture)	III.1	28 070	50 %	90 820	24 %
Elevages lait (spécialisés et polyculture)	III.2	15 679	28 %	85 838	23 %
Elevages granivores	IV	1 128	2 %	20 269	5 %
Petits élevages et élevages spéciaux	V	3339	6 %	24 543	6 %
TOTAL		57 464	100 %	382 714	100 %

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement INOSYS



Les systèmes spécialisés en bovins lait, essentiellement en zone de montagne



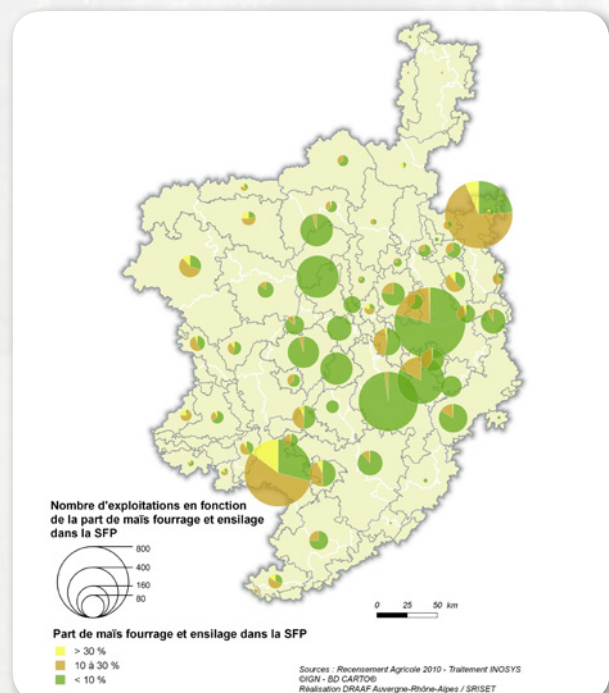
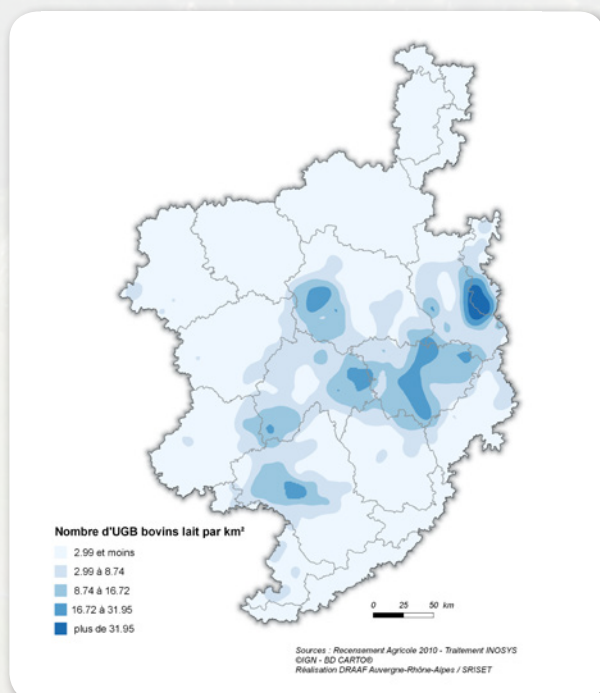
Parmi les 8 012 exploitations agricoles spécialisées dans la production de lait, 5 854 d'entre elles sont spécialisées en bovins lait (73 %), 18 % en ovins lait, 6 % en caprins lait, et 2 % en mixtes lait. Ces exploitations sont présentes pour une très grande majorité (94 %) en zone de montagne, et produisent pour la moitié d'entre elles sous un signe officiel de la qualité et de l'origine. Le département de la Haute-Loire constitue le bassin de l'élevage bovins lait avec 22 % des exploitations, suivi par le Cantal (15 %) et la Loire (13 %). Les formes sociétaires représentent 30 % des exploitations observées.

Dans le Massif central, une exploitation spécialisée en bovins lait dispose en moyenne de 57 ha de SAU, de 1.70 UTA, de 52 UGBAG bovins pour un troupeau constitué en moyenne de 38 vaches laitières. La SAU se compose de 82 % de surface en herbe, de 7 % de maïs fourrage et de 11 % de céréales. Deux types d'élevage sont présents et se différencient dans la typologie : les exploitations pratiquant la transformation fromagère à la ferme « fromagers » (6 % des EA spécialisées lait) et celles livrant à une laiterie « laitiers » (94 %).

Les « laitiers », le système prédominant dans le Massif central

Les exploitations spécialisées en bovins lait livrant à une laiterie sont les plus nombreuses (5 511 exploitations). La différenciation de ces exploitations est réalisée suivant le niveau d'intensification de la SFP. Ainsi, dans le Massif central, le système fourrager est bâti majoritairement sur l'herbe pour 65 % des exploitations, la combinaison de l'herbe et du maïs pour 31 % des EA et le maïs seul pour 4 % d'entre elles. Ces exploitations sont localisées pour une grande partie en zone de montagne, la moyenne varie de 77 %

pour les spécialisées maïs à 97 % pour les spécialisées herbe. Les départements de l'Aveyron, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme ressortent plus particulièrement. Les exploitations à dominante herbe sont de plus petites structures (cf. Tableau p.5), avec un potentiel de production brute standard (PBS) plus faible que les mixtes et les spécialisées maïs. Par ailleurs, ces exploitations sont le plus souvent de statut individuel (78 %), alors que chez les deux autres les formes sociétaires sont plus présentes (autour des 45 %).



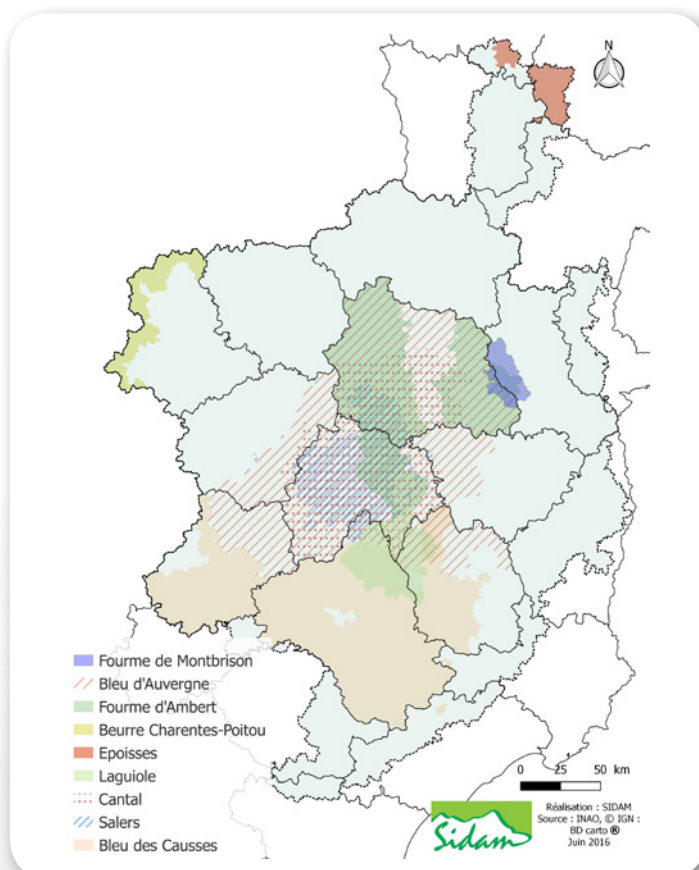
Les «fromagers», des systèmes emblématiques du Massif central

Ces systèmes d'exploitations pratiquant la fabrication de fromage à la ferme sont moins répandus (343 exploitations). Dans la même situation que les spécialisés laitiers, la part de maïs dans la SFP est utilisée comme indicateur de différenciation. Les systèmes fromagers spécialisés maïs ou mixtes maïs et herbe sont peu présents dans le Massif central (25 % des exploitations). Les systèmes herbagers (75 %) sont présents en quasi-totalité en zone de montagne (97 %), dans un territoire où la valorisation de la production se fait à travers les AOP (77 %), la vente en circuits courts (66 %) et la vente directe (63 %). Ce sont des exploitations de 76 ha de SAU en moyenne (dont 84 % de prairies permanentes), installées sous forme sociétaire dans 60 % des cas. La main-d'œuvre est importante (2.6 UTA). Les chefs d'exploitations sont plus jeunes (44 ans en moyenne) et le potentiel de

production brute standard (PBS) est en moyenne supérieur de 36 % par rapport aux exploitations spécialisées laitières tout en herbe.

Principaux indicateurs moyens des systèmes d'élevages bovins lait				
	Laitier			Fromager
	Spécialisé maïs	Mixte maïs et herbe	Spécialisé herbager	Spécialisé herbager
UTA	1.8	1.8	1.6	2.6
SAU (en ha)	53	60	55	76
Vaches laitières	48	43	34	48
UGBAG bovins	67	59	45	67
Chargement (UGBAG bovins/ ha SFP)	1.5	1.1	0.9	0.9

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement INOSYS



Arbre typologique des exploitations spécialisées en bovins lait

III.2.B.b.i. Expl. spécialisées bovin lait
5854

Expl. spécialisées bovin lait - laitier : **5511**

Expl. spécialisées BL - laitier - fourrage spécialisé maïs : **234**

Expl. spécialisées BL - laitier - fourrage mixte maïs et herbe : **1703**

Expl. spécialisées BL - laitier - fourrage spécialisé herbager : **3574**

Expl. spécialisées BL - fromager - fourrage spécialisé maïs : **7**

Expl. spécialisées BL - fromager - fourrage mixte maïs et herbe : **80**

Expl. spécialisées BL - fromager - fourrage spécialisé herbager : **256**

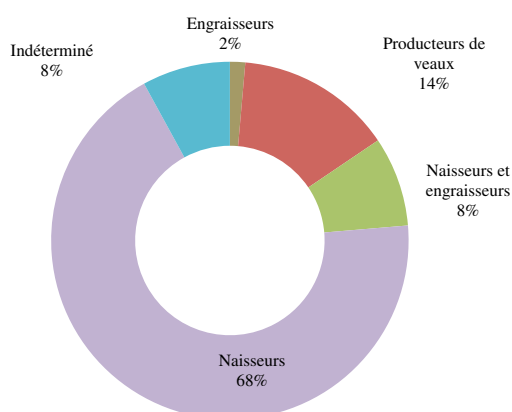
Expl. spécialisées bovin lait - fromager : **343**

 : Famille traitée

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement INOSYS

Les systèmes spécialisés en bovins viande, dominants sur le Massif central

Répartition des exploitations spécialisées en bovins viande

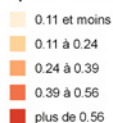


Source : Agreste – Recensement agricole 2010 – Traitement INOSYS

Les exploitations spécialisées en viande bovine sont particulièrement présentes dans le Massif central. Elles concernent 20 102 exploitations, soit 35 % des exploitations sélectionnées dans la typologie INOSYS. Ces systèmes se concentrent essentiellement sur la partie ouest du Massif central et en zone de montagne (50 %). Le département de l'Aveyron est celui qui détient le plus grand nombre d'exploitations spécialisées (14 %), suivent les départements du Cantal, de la Corrèze et de la Creuse (11 % pour chacun). Ces quatre départements regroupent la moitié des exploitations de ces systèmes.

Dans le Massif central, une exploitation spécialisée en bovins viande est constituée en moyenne de 85 hectares de SAU (Surface Agricole Utile) avec 1.5 UTA (Unité de Travail Annuel), un troupeau composé de 82 UGBAG (Unité Gros Bétail) dont 53 vaches allaitantes. Les élevages de type « naisseurs » sont les plus représentés avec 68 % des systèmes bovins viande spécialisés, suivis par les producteurs de veaux (14 %) et les naisseurs engraisseurs (8 %).

Nombre d'exploitations spécialisées en bovins viande par km²



Sources : Recensement Agricole 2010 - Traitement INOSYS
©IGN - BD CARTO®
Réalisation DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes / SRISET

Nombre d'UGB bovins viande par km²



Sources : Recensement Agricole 2010 - Traitement INOSYS
©IGN - BD CARTO®
Réalisation DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes / SRISET

Les différentes déclinaisons des systèmes spécialisés bovins viande, une particularité du Massif central

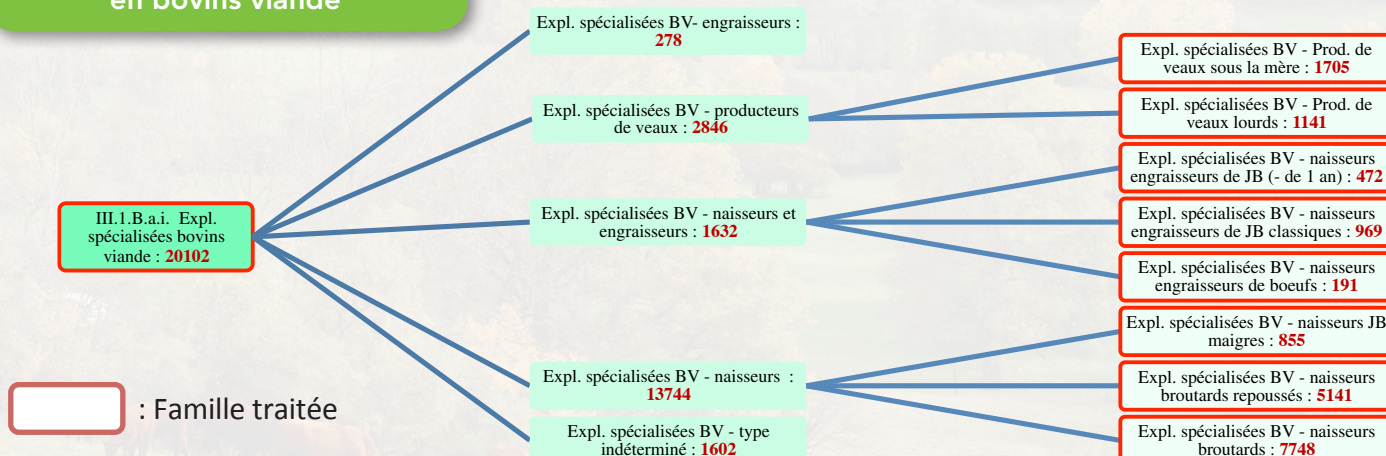
Les systèmes « naisseurs » se différencient par l'âge de vente des mâles. Ainsi, sur les 13 744 exploitations spécialisées en bovins viande « type naisseurs », 56 % vendent majoritairement des broutards (4 à 10 mois), 37 % des broutards repoussés (11 à 14 mois) et le reste concerne les jeunes bovins maigres (plus de 14 mois). Ces systèmes se différencient sur plusieurs points : la taille de leur structure en termes de surface, de cheptel mais également au niveau de leur dimension économique évaluée au travers de la production brute standard. La zone de production de ces trois systèmes se concentre sur le Cantal, l'Aveyron et l'Allier. En ce qui concerne la production de broutards, elle est localisée dans la Creuse et le Puy-de-Dôme.

Le système « type broutards » est le plus représenté en zone de montagne (52 % des exploitations). Le potentiel de production brute standard (PBS) des broutards repoussés est le plus élevé, suivi des jeunes bovins maigres et des broutards, soit une différence de 26 % entre les broutards repoussés et les broutards. Le système « type broutards repoussés » valorise plus de surfaces (106 ha contre 98 ha pour les JB maigres et 84 ha pour les broutards), un nombre d'UGBAG bovins plus important (102 contre 91 pour les JB maigres et 78 pour les broutards) et donc un troupeau de vaches allaitantes plus important (64 VA contre 54 VA pour les JB maigres et 52 pour les broutards). Les sociétés sont plus présentes dans les exploitations avec broutards repoussés : un tiers sous cette forme juridique.

Principaux indicateurs moyens des systèmes d'élevages bovins viande								
	Producteurs de veaux		Naisseur et engraisseurs			Naisseur		
	Veaux sous la mère	Veaux lourds	JB moins d'un an	JB classique	Bœufs	JB maigres	Broutards repoussés	Broutards
UTA	1.4	1.4	1.6	1.9	1.6	1.5	1.6	1.5
SAU (en ha)	52	56	80	128	111	98	106	84
Vaches allaitantes	36	43	57	85	48	54	64	52
UGBAG bovins	44	57	86	153	101	91	102	78
Chargement (UGB bovins/ ha SFP)	0.9	1.1	1.2	1.4	1.0	1.0	1.0	1.0

Source : Agreste – Recensement agricole 2010 – Traitement INOSYS

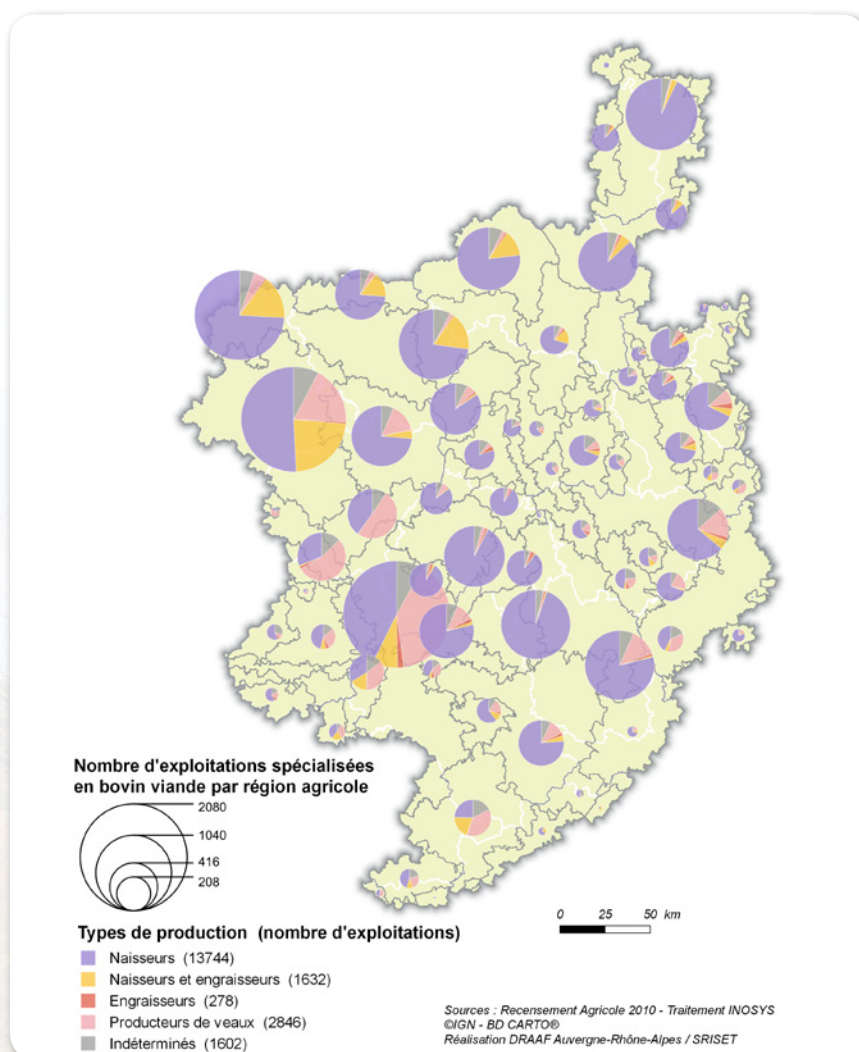
Arbre typologique des exploitations spécialisées en bovins viande



Source : Agreste – Recensement agricole 2010 – Traitement INOSYS

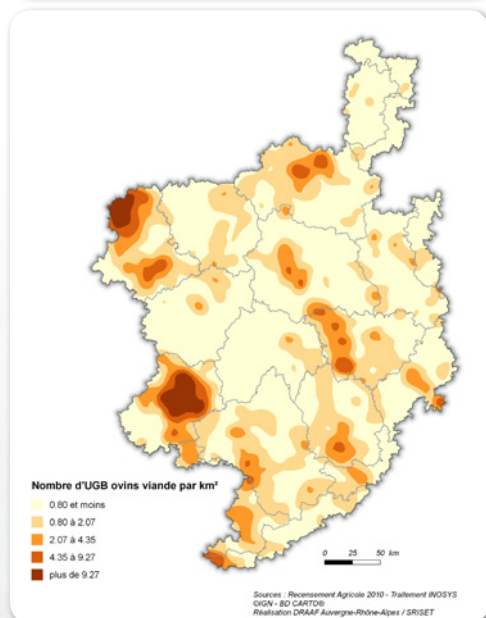
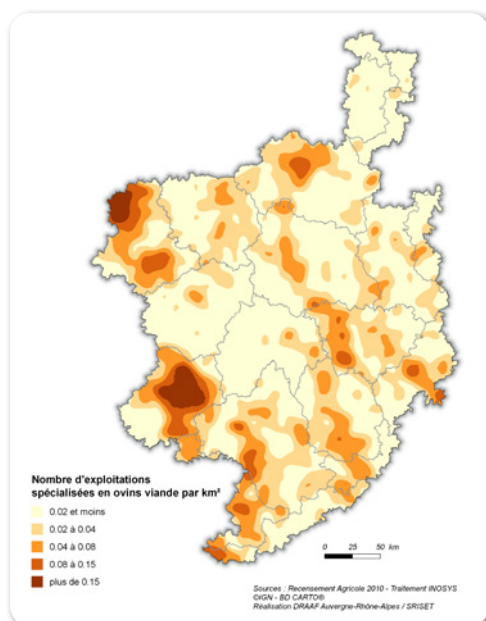
Quant aux « producteurs de veaux », deux types d'élevages se distinguent : la production de veaux sous la mère (60 %) et la production de veaux lourds (40 %). Ces deux systèmes se pratiquent essentiellement sur des surfaces plus réduites. Plus de 80 % des exploitations ont une SAU inférieure à 75 ha en zone de montagne. La moyenne d'âge de leurs chefs d'exploitations se situe autour des 49 ans en 2010. Aujourd'hui près d'un tiers de celles-ci seront à transmettre dans les cinq ans à venir. Ces exploitations sont principalement présentes dans la partie ouest et sud

du Massif central. Des départements comme l'Aveyron et la Corrèze ressortent tout particulièrement. Les exploitations en production de veaux lourds ont des structures légèrement plus grandes en termes d'UGBAG (57 contre 44) et de SAU (56 contre 52). Par ailleurs, ces structures destinent plus de surfaces à la culture de céréales (6 contre 3) pour la finition des veaux. Enfin, il faut noter que ces deux systèmes commercialisent leurs produits via des circuits courts pour 13,5 % des exploitations en moyenne.



Les systèmes « type naisseurs et engraisseurs », se différencient en trois sous types suivant l'âge de vente des mâles. Les naisseurs engraisseurs de jeunes bovins classiques sont les plus représentés (59 %) suivis des jeunes bovins de moins d'1 an (29 %) et des bœufs (12 %). Ces trois formes de productions ont pour particularité d'être conduites dans des structures de taille plus importante. Les naisseurs et engraisseurs de jeunes bovins classiques et de bœufs sont deux systèmes de productions qui se situent principalement dans les départements du pourtour du Massif central (l'Allier et la Haute-Vienne plus particulièrement). Les systèmes en jeunes bovins de moins d'1 an sont quant à eux localisés principalement en zone de montagne, sur de plus petites structures (cf. Tableau p. 5). Les exploitations produisant des jeunes bovins classiques sont plus nombreuses à être organisées sous forme sociétaire (48 %), avec une moyenne d'âge plus jeune, de 46 ans, soit de un à quatre ans de moins que les deux autres formes et une main-d'œuvre plus importante (1.9 UTA).

Les systèmes spécialisés en ovins viande concentrés dans des bassins de production

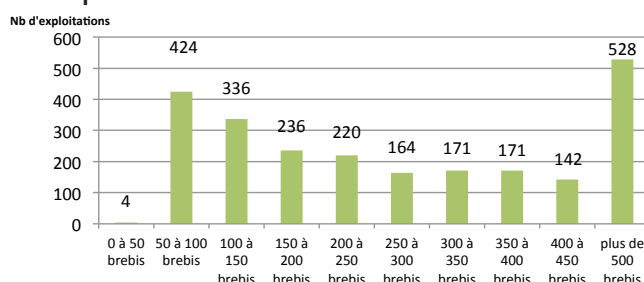


Sur les 24 217 exploitations spécialisées en élevage ruminants viande, seulement 10 % d'entre elles (2 396 exploitations) sont spécialisées dans la production d'ovins viande et la moitié d'entre elles sont situées en zone de montagne. Ce système se retrouve surtout sur la partie ouest et sud du Massif central, principalement en Haute-Vienne, dans le Lot et l'Aveyron, qui regroupent 41 % des exploitations observées. Notons la présence marquée de signes officiels de la qualité et de l'origine dans ces zones de productions.

Emblématiques des zones herbagères, de montagnes et de causses, les systèmes ovins permettent une valorisation optimale de la ressource fourragère. Les élevages ovins sont très différenciés suivant la zone et la stratégie d'affouragement : pastoraux, herbagers et fourragers. En zone de montagne, les exploitations pastorales peuvent avoir recours à un pâturage collectif. Les systèmes herbagers sont majoritaires sur le sud de l'Aveyron, le Limousin et l'Allier et mobilisent la ressource fourragère de l'exploitation. Les systèmes fourragers sont plus intensifs dans l'utilisation de la ressource et occupent les territoires du sud Auvergne, Loire et Nord Aveyron.

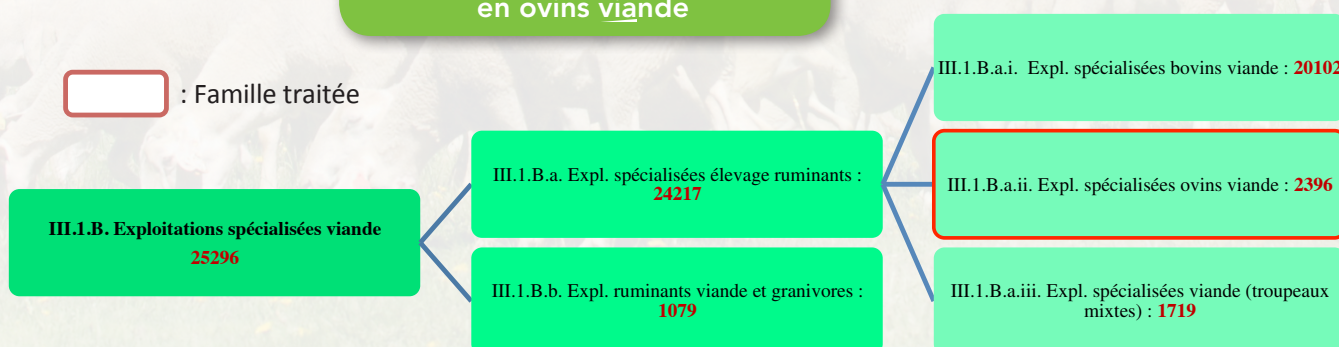
L'exploitation moyenne spécialisée en ovins viande dans le Massif central est constituée de 73 ha de SAU, pour 1.30 UTA, pour un troupeau composé de 340 ovins dont 255 brebis mères nourrices. L'âge moyen des chefs d'exploitations est de 49 ans, et près de 36 % des exploitations ont un chef d'exploitation âgé entre 45 et 54 ans en 2010. Par ailleurs, ce système se caractérise par une présence importante de petites structures économiques, disposant en moyenne d'un potentiel de production brute standard inférieur aux exploitations spécialisées bovins viande (environ 2 900 € de moins). De plus, ce système est géré dans 87 % des cas sous statut individuel avec une part importante de pluriactivité (26 % des exploitants ont une double activité).

Répartition des exploitations ovins viande spécialisées par classe de brebis mères nourrices



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement INOSYS

Arbre typologique des exploitations spécialisées en ovins viande



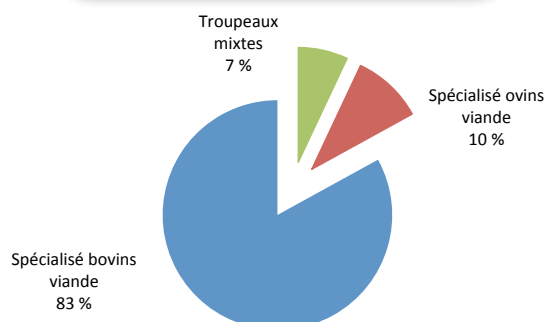
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement INOSYS

Une mixité forte des systèmes d'élevages ruminants

Des élevages mixtes bovins viande et ovins viande sur le pourtour du Massif central

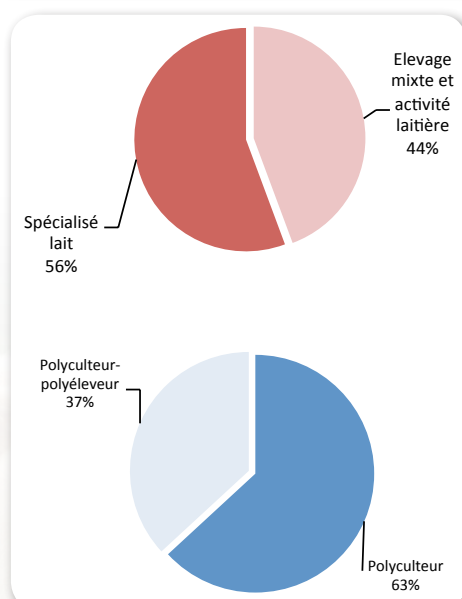
Les élevages mixtes ruminants viande représentent seulement 7 % des exploitations des élevages spécialisés en élevage de ruminants. Ces exploitations se retrouvent principalement en zone de montagne, notamment dans l'Aveyron. A la différence des élevages mixtes lait, les mixtes viandes sont de plus petites structures, qui demandent moins de main-d'œuvre. Le troupeau est composé en moyenne de 82 UGBAG, dont 63 % correspondant à des bovins, et les 37 % restants à des ovins viande. Les exploitations présentes en zone défavorisée simple ont à disposition des surfaces et un cheptel plus important qu'en montagne, comme dans la majorité des autres systèmes. A noter que la complémentarité des troupeaux apporte une PBS supérieure aux exploitations spécialisées bovins ou ovins viande (environ 10000 € de plus).

Répartition des exploitations spécialisées viande



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement INOSYS

Répartition des exploitations sur les deux types mixte lait-viande



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement INOSYS

Une forte présence d'élevages bovins lait avec un atelier complémentaire

Pour les élevages mixtes avec un atelier de bovins lait dominant dans le Massif central, on distingue deux types d'associations :

- le premier avec un atelier végétal, qui combine des exploitations polyculture et polyculture-polyélevage.
- le second avec un élevage mixte (bovins viande, ovins viande, chèvres laitières, etc.).

Ces élevages sont localisés sur la diagonale du lait, comme les exploitations spécialisées.

Ces systèmes mixtes ont pour particularité de disposer d'une superficie agricole plus grande, et sont gérés dans la plupart des cas sous forme sociétaire. Par ailleurs, ces exploitations ont un besoin plus important en main-d'œuvre, en moyenne 2.6 UTA pour les polyculteurs polyéleveurs, et disposent d'une PBS plus élevée que les spécialisées (Voir Tableau). Près d'un quart des exploitations pratiquant la polyculture et le polyélevage transforment et commercialisent leurs produits en circuits courts, ce qui est lié au niveau de main-d'œuvre.

Principaux indicateurs moyens des systèmes d'élevages mixtes

	Mixte lait-viande			Mixte viande
	Polyculteur	Polyculteur et polyéleveur	Elevage mixte et activité laitière	Spécialisé viande (troupeaux mixtes)
UTA	2.1	2.6	2.1	1.5
SAU (en ha)	84	132	90	88
PBS (en €)	110 817	183 675	107 724	61 763
UGBAG totaux	51	100	88	82
Chargement (UGBAG totaux/ ha SFP)	0.9	1.1	1.1	1.0

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement INOSYS

Nombre d'exploitations
en élevages mixtes viande par km²



0 25 50 km

Sources : Recensement Agricole 2010 - Traitement INOSYS
©IGN - BD CARTO®
Réalisation DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes / SRISET

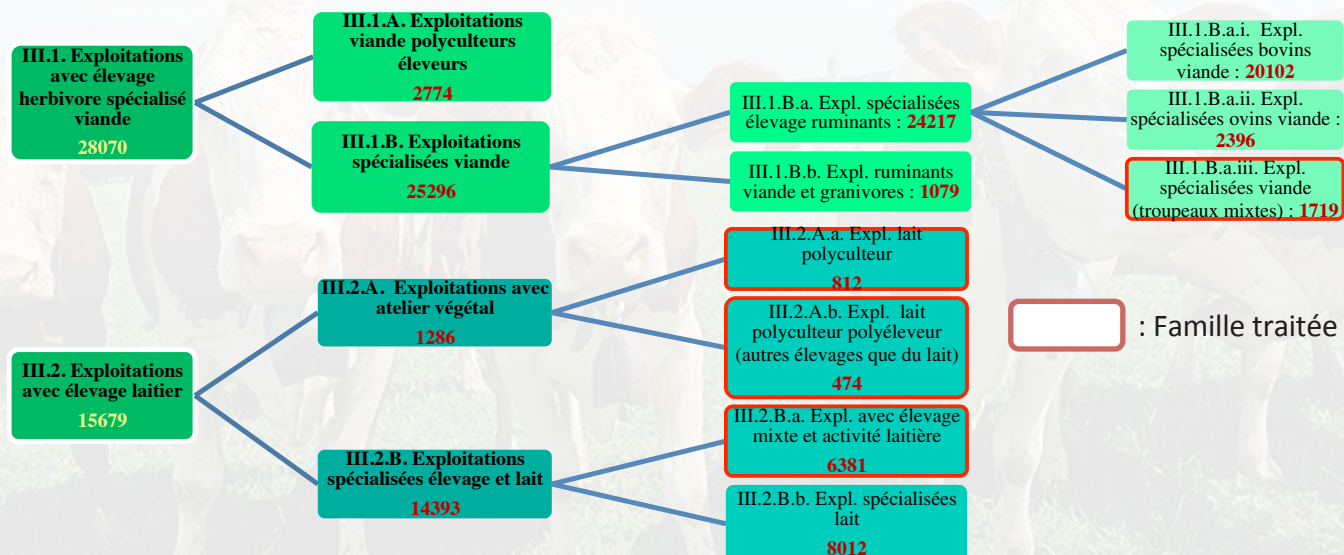
Nombre d'exploitations
en élevages mixtes lait par km²



0 25 50 km

Sources : Recensement Agricole 2010 - Traitement INOSYS
©IGN - BD CARTO®
Réalisation DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes / SRISET

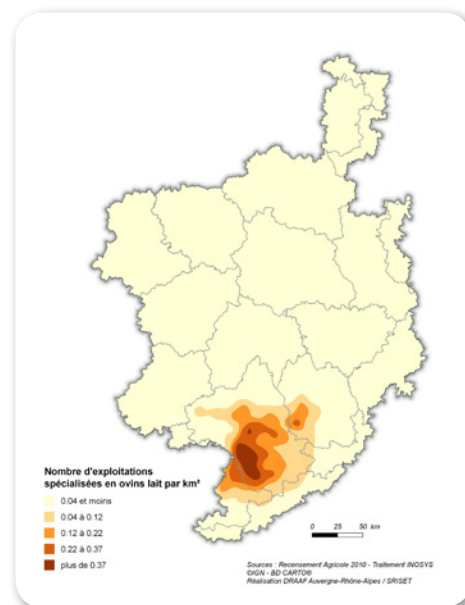
Arbre typologique des exploitations d'élevages mixtes traitées



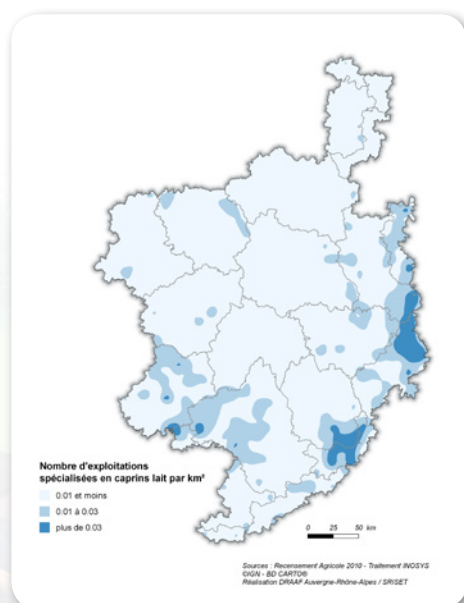
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement INOSYS

Des systèmes spécialisés en ovins lait, centrés sur le bassin de Roquefort

Dans le Massif central, 1 480 exploitations agricoles sont spécialisées en ovins lait, ce qui représente 19 % des exploitations spécialisées lait observées. Leur situation géographique se cantonne au sud du Massif central, et en quasi-totalité en zone de montagne (97 %). Ces systèmes sont traditionnellement implantés dans la zone de Roquefort où l'Aveyron ressort comme le département phare de cette production : il concentre 72 % des exploitations spécialisées. Elles disposent en moyenne de 96 ha conduites par 2 UTA. Le cheptel est composé en moyenne de 341 brebis mères laitières, valorisant par le pâturage des surfaces en herbe, avec une présence importante de prairies temporaires (41 %). Par ailleurs, ce système se caractérise par une forte proportion des formes sociétaires (50 % des exploitations). A l'inverse des systèmes spécialisés en ovins viande, on retrouve de grandes structures économiques, où la PBS est deux fois supérieure à celles des systèmes spécialisés ovins viande, où plus de 38 % des exploitations ont une PBS supérieure à 100 000 €.



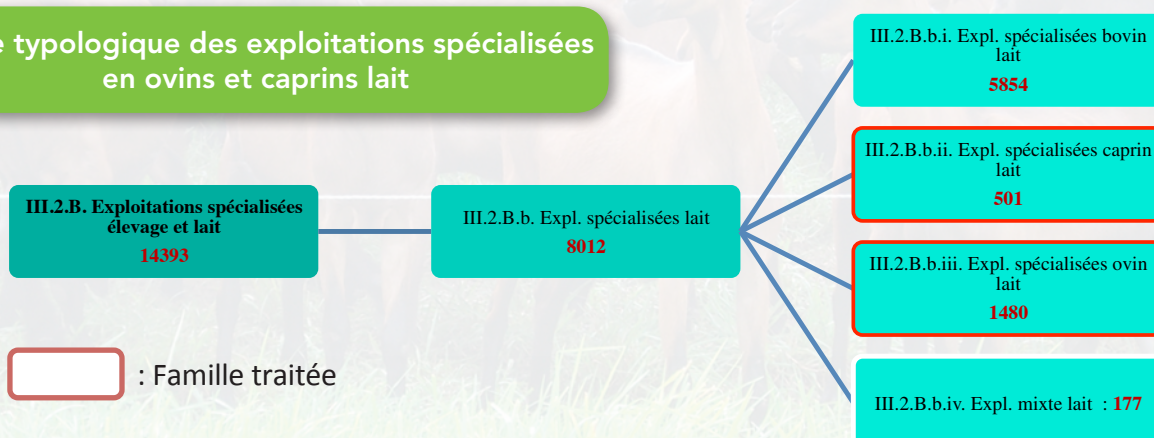
Des systèmes spécialisés en caprins lait appuyés sur les démarches de qualité



Les exploitations spécialisées en caprins lait sont au nombre de 501 dans le Massif central, représentant ainsi 6 % des exploitations spécialisées dans la production de lait. Ces exploitations se situent principalement dans le sud du Massif central, en zones de production sous signe de qualité (Rocamadour, Pélardon, Picodon et Rigotte de Condrieu), et de montagne pour 70 % d'entre elles. Les départements de l'Aveyron, de l'Ardèche, du Lot et de la Lozère en concentrent la moitié.

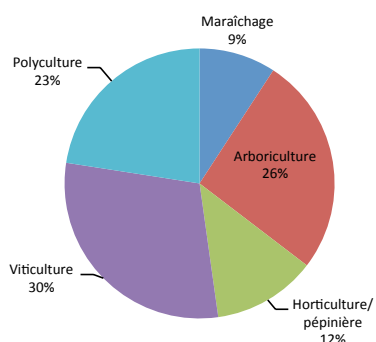
Ces exploitations élèvent un troupeau de 130 chèvres sur de petites surfaces (32 ha en moyenne), et en statut individuel majoritairement (76 %). La part de surface en herbe peu productive dans la SAU est assez importante (31 %). L'âge moyen de leurs chefs d'exploitations (45 ans) est légèrement inférieur à celui des autres systèmes. Ils pratiquent une activité de diversification dans 60 % des exploitations (transformation du lait essentiellement). La vente de leur production se fait essentiellement via des circuits courts (59 %), ou directement à la ferme (57 %). Ainsi, pour 230 exploitations spécialisées caprins lait, la vente en circuits courts représente plus de 75 % du chiffre d'affaires de l'exploitation.

Arbre typologique des exploitations spécialisées en ovins et caprins lait

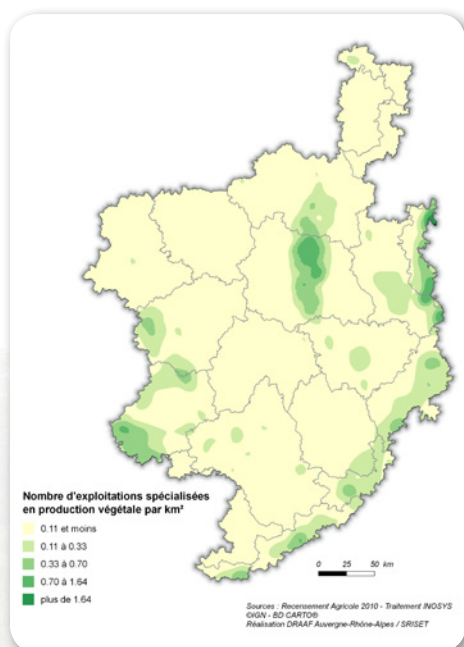


Des systèmes spécialisés en productions végétales minoritaires sur le Massif central

Répartition des exploitations en culture pérennes ou autres cultures par type



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement INOSYS



Les systèmes spécialisés en productions végétales dans le Massif central sont au nombre de 7 485 exploitations, représentant ainsi 14 % des exploitations étudiées, soit trois fois moins qu'à l'échelle nationale. Ils se distinguent en deux grands types : les exploitations en grandes cultures et légumes de plein champ (49 %) et les exploitations avec cultures pérennes ou spécialisées (51 %).

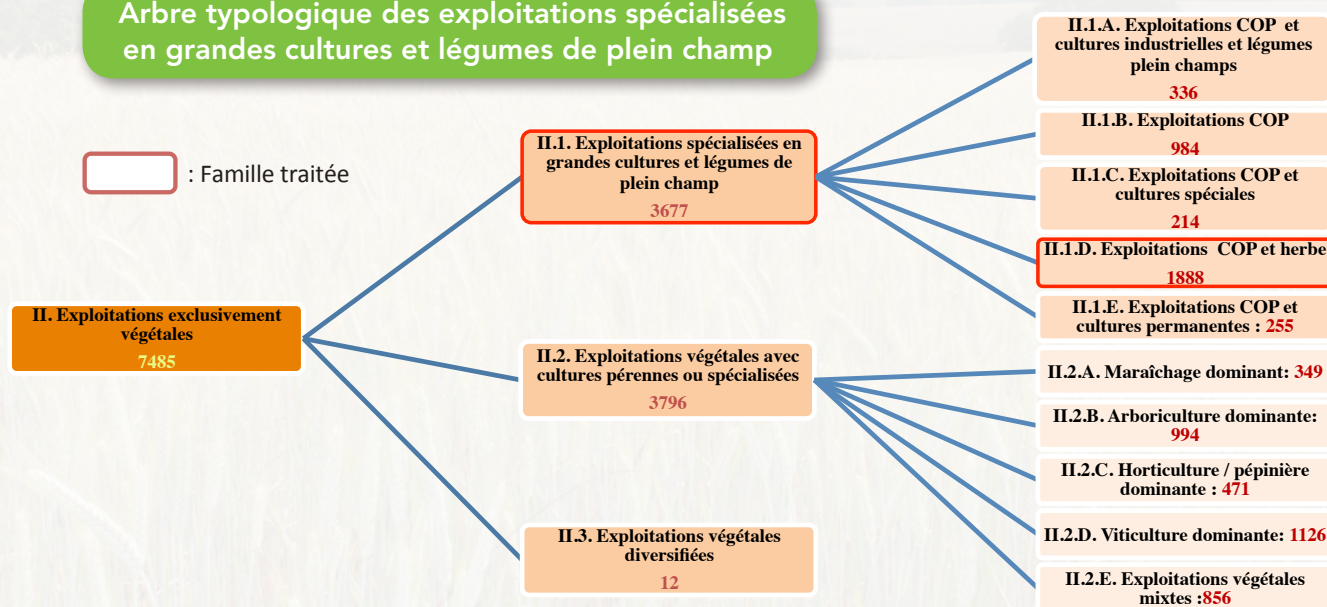
En ce qui concerne les exploitations spécialisées en grandes cultures et légumes de plein champ, celles-ci se situent surtout dans trois départements : le Puy-de-Dôme, le Lot et l'Allier qui concentrent la moitié des exploitations. 41 % d'entre elles sont situées en zone de montagne. Une exploitation spécialisée en grandes cultures dispose d'une petite surface, en moyenne de 46 ha dont 38 ha de terre labourable. La SAU est principalement composée de céréales (56 %) et de protéagineux (13 %). Elles conservent dans cette SAU environ 24 % de surface en herbe. Par ailleurs, ces exploitations sont principalement individuelles et ont la particularité de disposer de peu de main-d'œuvre (1.2 UTA) et d'un potentiel de production brute standard faible (62 % des exploitations ont une PBS inférieure ou égale à 25 000 €). Les chefs d'exploitations sont particulièrement âgés, avec une moyenne de 54 ans en 2010, et sont pluriactifs pour 40 % d'entre eux.

Parmi les déclinaisons des exploitations spécialisées en grandes cultures et légumes de plein champ, les exploitations COP (céréales, oléagineux et protéagineux) et herbe sont majoritaires avec 1 888 exploitations, soit 51 % des exploitations étudiées. Ces exploitations sont plus présentes en zone de montagne (57 %) et principalement dans les départements du Puy-de-Dôme, du Lot et de l'Aveyron. Dans les 33 ha de SAU moyenne, 19 ha sont en terre labourable et la part de la surface en herbe dans la SAU est importante (63 %), comparativement aux céréales (29 %). Dans cette surface moyenne, la moitié est exploitée en faire valoir direct. Ces exploitations sont pour une large majorité sous forme individuelle. Les chefs d'exploitations sont âgés (en moyenne de 55 ans) et pratiquant pour près de 41 % d'entre eux une double activité.

En ce qui concerne les 3 796 exploitations végétales avec cultures pérennes ou spécialisées, elles sont d'une grande diversité : des exploitations de viticulture (30 %), d'arboriculture (26 %), de polycultures (23 %), d'horticulture et de pépinières (12 %) et de maraîchage (9 %).

Arbre typologique des exploitations spécialisées en grandes cultures et légumes de plein champ

 : Famille traitée



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement INOSYS

Qu'est-ce qu'une exploitation dite professionnelle dans la typologie INOSYS ?

La typologie INOSYS Massif central s'appuie sur l'arborescence nationale pour classer les exploitations. Sur les 72 408 exploitations agricoles du recensement agricole 2010, INOSYS Massif Central s'appuie sur les exploitations atteignant une dimension économique (PBS) supérieure ou égale à 25 K€ ou mobilisant plus de 0,5 UTA. Cette sélection a conduit à isoler 14 944 « petites exploitations » ne répondant pas à l'un de ces deux critères. Ainsi, le champ d'étude se concentre sur 57 464 exploitations réparties dans l'une des 151 classes de la typologie Massif central.

Glossaire

- **Production Brute Standard (PBS)** est une valeur en euros permettant de décrire un potentiel de production des exploitations (hors subventions). Elle est calculée à partir de coefficients en euros appliqués à chaque hectare et tête de bétail.
- **Surface Agricole Utilisée (SAU)** est une notion statistique normalisée à l'échelle européenne. Cette superficie comprend les terres arables, les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes.
- **Surface Fourragère Principale (SFP)** comprend les fourrages en culture principale (fourrages annuels, prairies artificielles, prairies temporaires) et la Surface Toujours en Herbe (prairies naturelles, parcours et landes peu productifs).
- **Unité Gros Bovins Alimentation Grossière (UGBAG)** compare les animaux sur la base de leur consommation d'aliments grossiers (herbe, fourrages ...).
- **Unité de Travail Annuel (UTA)** est une mesure permettant de mesurer le travail fourni par la main d'œuvre sur une exploitation. On estime qu'une UTA représente le travail d'une personne à plein temps sur une année entière.
- **Exploitation spécialisée** : 85 % UGBAG de l'espèce/UGB totaux

Retrouvez tous les documents en rapport à la typologie INOSYS dans le Massif central sur le site internet suivant :

www.sidam-massifcentral.fr/observatoire-et-prospective

Rédaction et réalisation :

Pierre Granet - SIDAM

9 allée P. de Fermat - 63170 AUBIERE - Tél. 04 73 28 78 33

Avec la contribution de :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural »



La typologie INOSYS et sa construction

INOSYS : un projet, une typologie

Le projet INOSYS des Chambres d'agriculture a pour objectif de contribuer à des observatoires régionaux des systèmes d'exploitation dans les territoires, dans un but de conseil, d'innovation et de prospective. De fait, la constitution d'une typologie détaillée et complète des systèmes d'exploitations agricoles présentes à l'échelle de la France était une première étape à respecter. Les types ont tout d'abord été définis à dire d'experts et en concertation avec les Instituts techniques, puis ils ont été caractérisés à l'aide du recensement agricole 2010. La typologie a été co-construite au niveau national, puis déclinée dans chaque région.

INOSYS : les étapes de construction

La typologie INOSYS est basée sur une approche technique et systémique. Cette analyse accroît la prise en compte « organisation du travail » par rapport à la logique OTEX. Un système est constitué d'une combinaison d'ateliers, qui sont significatifs à partir d'un seuil minimal (en nombre d'animaux ou d'hectares). Les différents ateliers n'ont pas le même impact sur le système, même lorsqu'ils sont significatifs. En outre, les productions sont hiérarchisées selon leur impact. Par conséquent, les exploitations strictement végétales sont séparées des exploitations avec élevages, ces dernières étant ensuite réparties entre les exploitations en polyculture élevage et celles spécialisées en élevage.

Dans le cadre d'INOSYS, la caractérisation des systèmes a permis de démarquer deux types de systèmes : les systèmes dit « spécialisés » qui ne comportent qu'un seul atelier de production significatif, et les systèmes dit « mixtes » qui regroupent au moins deux ateliers significatifs. Lorsqu'une exploitation dépasse le seuil de significativité pour une production donnée, elle sera considérée comme « en ayant ».

Afin de mieux connaître les particularismes des systèmes dominants du Massif central, 23 fiches systèmes ont été rédigées. Ces fiches descriptives font ressortir leurs caractéristiques telles que les effectifs et leurs localisations, les surfaces, le cheptel, la main-d'œuvre, etc.

Cette publication a été réalisée avec l'appui du service SRISET de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre d'une convention de partenariat.